



## RESSOURCES EN DIMINUTION : LA LUTTE POUR DES ETP SUFFISANTS ET L'IMPACT SUR LA CHARGE DE TRAVAIL

Les cadres des organismes de la Protection Sociale sont confrontés à une réduction significative des ressources, en particulier en termes d'ETP (Équivalents Temps Plein). Cette situation entraîne des difficultés majeures dans la gestion quotidienne et la réalisation des objectifs assignés. L'obtention d'ETP suffisants devient une bataille constante, obligeant les cadres à justifier en permanence leurs besoins en personnel, souvent sans succès. Cette raréfaction des ressources humaines impose une charge de travail accrue tant pour les managers que pour leurs équipes, menant à une intensification du stress et de la pression au travail.

La réduction des effectifs se traduit par une surcharge de travail pour les agents existants, qui doivent compenser les manques en ressources. À titre d'exemple, dans la branche maladie de la Sécurité Sociale, certaines CPAM ont dû gérer l'élargissement des missions (contacts tracing, accueil Ukraine, etc.) sans renfort structurel. Les équipes d'encadrement ont été contraintes de faire des choix arbitraires dans la priorisation des tâches, générant conflits internes et sentiment d'injustice.

Les chiffres sont éloquentes : pour la Sécurité Sociale, les effectifs sont passés de 167940 salariés en 2003 à 142 162 en 2023 (source : Cour des comptes et UCANSS – Rapport d'activité 2023). En parallèle, le nombre d'utilisateurs n'a cessé d'augmenter, de même que les sollicitations numériques et téléphoniques.

Cette surcharge a pour effet une augmentation des heures supplémentaires non comptabilisées, une fatigue chronique et une recrudescence des arrêts maladie. Selon l'enquête Baromètre UGICT-CGT 2024, 64 % des cadres déclaraient une intensité de travail trop élevée, et 47 % considéraient que leur charge mentale s'aggravait.



La qualité du service rendu en souffre également. Avec moins de personnel pour accomplir les tâches, les délais s'allongent, et la capacité de fournir un service attentif et personnalisé diminue. Cela va à l'encontre des objectifs fondamentaux des organismes de la Protection Sociale, qui ont pour impératif d'apporter un soutien et des services de qualité à leurs usagers.

Cette situation met en évidence la nécessité d'une réévaluation des politiques de gestion des ressources humaines.

La CGT s'engage à soutenir les cadres dans leur lutte pour obtenir les ressources nécessaires à une gestion efficace et humaine. En mettant l'accent sur l'importance des ETP adéquats, nous pouvons œuvrer ensemble pour réduire la charge de travail excessive et améliorer la qualité de vie au travail pour tous.

Unir nos forces pour un avenir meilleur est plus qu'un slogan, c'est une nécessité pour préserver la qualité et l'efficacité de notre système de Protection Sociale.



## **CADRES NE RESTEZ PAS ISOLÉS SYNDIQUEZ-VOUS À LA COFICT DE NOTRE FÉDÉRATION CGT !**



**Pour nous consulter ou nous contacter :**

[cofict@orgasociaux.cgt.fr](mailto:cofict@orgasociaux.cgt.fr)

Fédération Nationale CGT  
des Personnels des Organismes Sociaux  
Case 536  
263 rue de Paris  
93 515 Montreuil Cedex